nombre de propositions reçues sont sembla- [Traduction] bles à celles que d'autres organismes canadiens ont présentées. Elles seront étudiées bien entendu dans le contexte de notre grande enquête.

M. Gilbert: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre. Pourrait-il envisager de créer un ministère distinct du logement et de l'urbanisme, étant donné la difficulté qu'éprouve le ministre des Transports à s'occuper à la fois du portefeuille des Transports et de celui du logement?

[Français]

## L'IMMIGRATION

QUESTION RELATIVE À LA CONNAISSANCE DU FRANÇAIS DES IMMIGRANTS AU QUÉBEC

A l'appel de l'ordre du jour.

M. René Matte (Champlain): Monsieur l'Orateur, est-ce que le gouvernement a songé à exiger une connaissance suffisante du français pour l'immigrant au Québec qui demanderait le statut de citoyen canadien?

Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au très honorable premier ministre pourquoi il n'a pas répondu à ma question?

M. l'Orateur: L'honorable député peut poser une question, mais il ne peut, sous le couvert d'une question supplémentaire, demander pourquoi on n'a pas répondu à sa question. Cependant, le très honorable premier ministre veut peut-être y répondre maintenant.

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je m'excuse auprès de l'honorable député, mais je n'avais pas compris qu'il me posait la question. C'est seulement au moment où il a repris son siège que je me suis rendu compte que, sauf erreur, il n'avait posé sa question à personne en particulier. Alors, je n'avais pas écouté.

M. Matte: Pourrais-je poser ma question de nouveau, monsieur le président?

Le très honorable premier ministre pourrait-il nous dire si le gouvernement a songé à exiger une connaissance suffisante du français de l'immigrant au Québec qui demanderait son statut de citoyen canadien?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur le président, ceci relèverait plutôt du ministre responsable de l'immigration, mais, en ce qui touche à la politique gouvernementale en général, je puis dire que nous n'avons pas pris de décision à cet effet.

Le député pourra poser sa question au ministre en temps utile, s'il y songe.

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE NIGÉRIA-LES EXCUSES À L'ÉQUIPE D'OBSERVATEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au très honorable premier ministre? Verra-t-il à faire déposer une copie des excuses qu'a présentées le chef du gouvernement nigérian au Canada et aux autres pays qui ont formé une équipe d'observateurs, à la suite des remarques intempestives du colonel Benjamin Adekunle au sujet de cette équipe?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Je consulterai le secrétaire d'État aux Affaires extérieures sur la conduite à tenir dans ce cas, monsieur l'Orateur.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, en même temps, le très honorable représentant discuterait-il avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures de la possibilité de déposer le rapport que le ministère a sûrement reçu du général Milroy ou de l'observateur canadien subalterne?

Le très hon. M. Trudeau: Oui, monsieur l'Orateur, je le consulterai également à ce

## LA PÊCHE

LA SUBVENTION SUR LE SEL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Pêcheries. Nous dirait-il si son ministère continuera de verser la subvention sur le sel aux conditionneurs de poisson, alors même qu'elle a été enlevée aux pêcheurs de l'Atlantique?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, sauf erreur, la subvention sur le sel a été enlevée à tous les intéressés, aux conditionneurs aussi bien qu'aux simples pêcheurs.

## LES MÉDICAMENTS

LA LUTTE AUX CONTREFAÇONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Peut-il nous donner quelques précisions au sujet des mesures prises par son ministère et la Direction des aliments

29181-1463